

**délibération D\_2023\_8\_2**

**OBJET : Dénomination de la Halte Couverte**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de donner un nom à la Halte Couverte à Aussac.

Il propose le nom de **Monsieur Pierre Léonce FRETILLIER**, né à Aussac le 01 août 1849 et nommé chevalier de la légion d'honneur en 1897 alors qu'il était proviseur du Lycée Carnot à Paris.

Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition du maire et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.